

CHARTRE QUALITÉ

Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi - Ligue Occitanie de Handball

L'Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi de la Ligue **s'est engagé dans une démarche qualité, soulignant une volonté d'amélioration en continu.**

Cette démarche se base sur une approche systémique, et porte une attention particulière à tous les aspects de l'ITFE ainsi qu'à toutes les étapes rencontrées par les acteurs de la formation, qu'ils soient stagiaires, apprentis, formateurs, clubs ou partenaires.

Pour répondre cet objectif prioritaire, l'ITFE a dressé la liste de ses engagements qualités et garantit :

- Une offre de formation de proximité, modulaire ou continue, répondant aux besoins des acteurs de handball en Occitanie ;
- Un accompagnement des futurs apprenants et des clubs dans le ciblage des formations, afin de proposer à chacun un parcours adapté aux besoins respectifs ;
- Une équipe professionnelle à l'écoute de l'ensemble des acteurs ;
- Une mise à jour permanente des outils pédagogiques mobilisés et des méthodes employées ;
- Une mobilisation de formateurs qualifiés sur l'ensemble du territoire.

Plus précisément, l'ITFE s'engage à proposer :

→ Des ressources humaines qualifiées

- Un encadrement pédagogique et administratif qualifié et expérimenté, dont les compétences sont régulièrement mises à jour par le biais de formations spécifiques ou de temps de travail territoriaux ;
- Une disponibilité permanente des interlocuteurs par téléphone, mail et/ou présence physique ;
- Un accompagnement et un suivi prenant en compte les appréciations individuelles et de groupes ;
- Un référent handicap à l'écoute des demandes et engagé dans une démarche d'accompagnement avec l'ensemble de l'écosystème régional ;
- Un référent qualité à l'écoute des retours alimentant l'amélioration continue de l'institut.

→ Des moyens pédagogiques adaptés

- Une utilisation de matériels et outils modernes et pertinents ;
- Une mise à disposition des contenus de formation dispensés ;
- Des espaces de travail adaptés ;
- Une plateforme de travail et de suivis digitalisée.

L'ITFE assure une confidentialité des informations qui lui sont transmises à toutes étapes des parcours.

L'ITFE porte une attention particulière à toutes les étapes rencontrées par les stagiaires avant, pendant et après leurs formations.

Avant le démarrage de la formation, l'ITFE :

- Étudie, en étroite relation avec le stagiaire et sa structure, tout projet pour valider sa pertinence et faisabilité ;
- Procède au positionnement et à la création individualisée des parcours, en tenant compte des expériences et qualifications ;
- Accompagne les stagiaires dans les procédures administratives et financières ;
- S'assure d'accueillir les stagiaires dans des espaces de formation adaptés, répondant aux normes ERP et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.








Pendant la formation, l'ITFE :

- Évalue, sous diverses formes pédagogiques, les progrès et adapte son action si besoin ;
- Assiste les apprenants dans leurs recherches d'entreprises d'accueil ;
- Préviens au maximum les ruptures de parcours par l'intermédiaire d'une procédure de gestion des absences et des abandons ;
- Procède au suivi individuel des stagiaires en période d'application en entreprise ;
- Utilise du matériel adapté à la formation.

Après la formation, l'ITFE :

- Vérifie l'acquisition des savoirs et des compétences par les stagiaires ;
- Assure un suivi des parcours professionnels et des insertions ;
- Évalue ses actions en proposant des espaces de recueil des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes, et apporte les rectificatifs nécessaires.

Les 7 piliers majeurs de notre engagement qualité

-  **1** - Proposer aux acteurs du handball une offre de formation claire, adaptée, précise, professionnelle et accessible.
-  **2** - Dispenser des formations adaptées aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires par l'intermédiaire de contenus pédagogiques pertinents.
-  **3** - Répondre à tous les publics bénéficiaires par des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation adaptées.
-  **4** - Mettre en adéquation les formations proposées et nos moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.
-  **5** - Entretenir et développer la qualification, les connaissances et les compétences des personnels du handball chargés de dispenser les formations.
-  **6** - Inscrire et investir l'ITFE et ses professionnels dans l'environnement professionnel de la formation.
-  **7** - Recueillir et prendre en compte les appréciations et les réclamations formulées par les parties prenantes.